

CDI INTERIM

CDI : **OUI** INTERIM : **NON**

Depuis que La Poste a fait le choix de supprimer les EAR, elle utilise des salariés externes à l'entreprise pour assurer une partie des remplacements. Ce système est inefficace et injuste. Il pose des problèmes de recrutement, de formation, d'habilitation, de doublure. La Poste souhaitant faire de la « variabilité », elle abuse de cette main d'œuvre, qui lui permet d'anticiper et de provoquer des réductions d'effectifs avec dans les services, de plus en plus d'agents qui n'ont pas le droit à la parole sur leurs conditions de travail. Tout cela au détriment des « titulaires » en sous effectif, et des « remplaçants » qui aspirent légitimement à plus de stabilité. C'est pourquoi nous demandons l'embauche en CDI Poste des Intérimaires et CDD qui le souhaitent et la remise en place d'une cellule de remplacement avec des emplois de Postiers.



21 avril 2022

PETITION

	Nom	Prénom	Métier et Service	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				





CDI INTERIM

CDI : **OUI** INTERIM : **NON**

21 avril 2022

PETITION

	Nom	Prénom	Métier et Service	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				

